



Internatio  
Labour  
Organizati



# REUNION TECHNIQUE D'ECHANGE AVEC LA DGPPE SUR L'ESPACE BUDGÉTAIRE POUR LA PROTECTION SOCIALE



## ► Sécurisation des ressources

Un des défis prioritaires pour la mise en œuvre de la SNPS dans le moyen terme est la **sécurisation des ressources**.

- La part importante de la population sous le seuil de la pauvreté, exerce et continuera d'exercer **une pression à la hausse sur les dépenses sociales**.
- La réalisation des objectifs de la SNPS et sa mise en œuvre effective nécessite la mise en place de nombreux programmes d'extension, en vue d'instaurer progressivement un socle de PS au Sénégal.

Cela requiert l'existence d'un **mécanisme de financement durable et soutenable** des dépenses de Protection sociale, particulièrement pour les programmes non contributifs.

Les ressources financières allouées aux programmes publics de protection sociale devront atteindre au moins **7 % du PIB à terme** (Projet de loi d'orientation sur la PS, SNPS).

## Options de financement pour l'espace budgétaire

### 4 questions :

- ▶ Quel est le niveau actuel des recettes et des dépenses de protection sociale au Sénégal ?
- ▶ Quels sont les mécanismes existants pour mobiliser des ressources pour la protection sociale ?
- ▶ Les ressources nécessaires à la mise en place d'un socle de PS pourront-elles être mobilisées ? Si oui, comment ?
- ▶ Quels seront les impacts de la mobilisation de ces ressources pour l'extension de la PS ?



## Etude sur le financement de la protection sociale au Sénégal

Analyse des 8 options de financement dans le contexte sénégalais

Proposition de mesures budgétaires pour dégager un espace budgétaire

Evaluation des ressources mobilisables pour chaque mesure et globales

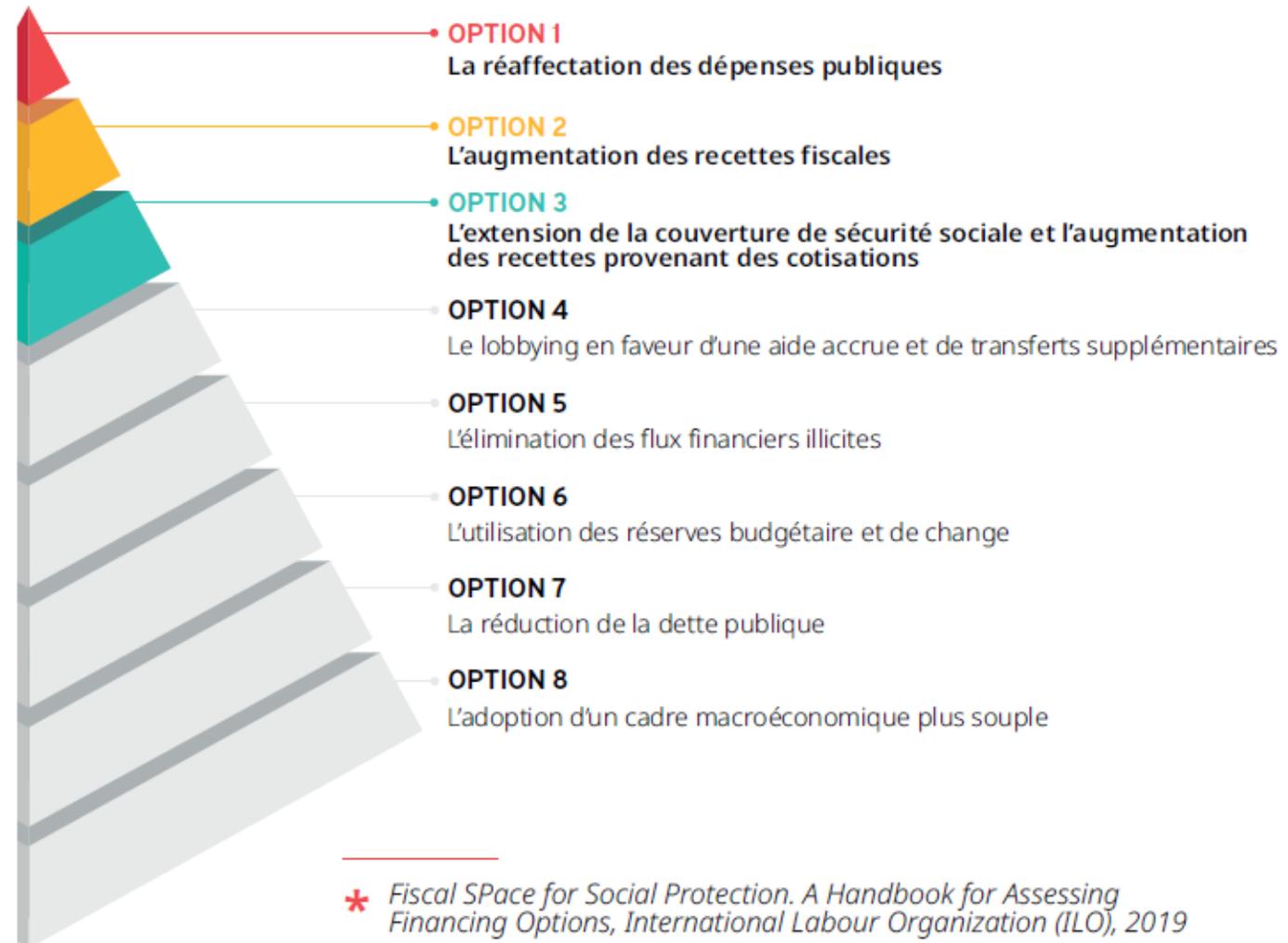
Analyser les impacts de la mise en oeuvre d'un PNPPS sur les inégalités, la croissance et la pauvreté

## Les 8 options de financement

Une revue des expériences dans le monde en développement en matière de mesures économiques et budgétaires pour accroître l'espace budgétaire a mis en évidence **huit principales options** de financement pour la protection sociale.

Ces 8 options diffèrent selon...

- Leur adéquation au contexte national
- Leur capacité à générer des ressources





International  
Labour  
Organization



## ► Le potentiel d'espace budgétaire pour le Sénégal

# Création d'un espace budgétaire pour la protection sociale au Sénégal

## Option 1-La réaffectation des dépenses publiques

- Réallocation des ressources dédiées à la gratuité des soins de santé
- Contribution des collectivités locales
- Réaffectation des dépenses publiques : les subventions au carburant

### La réaffectation des dépenses publiques (montant collectés en milliards de francs CFA)

Sources de financement	2019	2020	2021	2022	2025	2030	2035
Réallocation des ressources dédiées à la gratuité des soins de santé	16,70	17,86	19,09	20,41	24,93	34,80	48,58
Contribution des collectivités locales au financement de la CMU	3,3	3,4	3,5	3,6	3,9	4,6	4,9
Réaffectation des dépenses publiques : réduction des subventions au carburant (de 50%)	35	35	35	35	35	35	35

**Source** : Estimations CRES.

# Création d'un espace budgétaire pour la protection sociale au Sénégal

## Option 2 - Augmentation des recettes fiscales

- Elimination des dépenses fiscales en faveur des entreprises
- Amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale
- Taxes sur les produits de grande consommation alimentaire : riz, huile et sucre importés
- Taxes sur les transferts d'argent (internes et internationaux)
- Taxes sur les services de télécommunications (appels entrants)
- Contribution des royalties du pétrole et du gaz (15%)
- Hausse de la TVA sociale
- Taxe sociale sur les activités financières
- Taxes sur les activités environnementales
- Taxes comportementales sur le tabac et l'alcool
- Taxe additionnelles (sur les jeux de hasard et du passeport biométrique)

## Option 2 - Augmentation des recettes fiscales (montant en milliards de francs CFA)

Sources de financement	2019	2020	2021	2022	2025	2030
Elimination des dépenses fiscales en faveur des entreprises	185	194,3	204	214,2	247,9	316,4
Taxation de produits de grande consommation alimentaire (riz, huile et sucre importés)	33,35	33,22	33,19	33,26	36,73	41,27
Taxation des transferts d'argent (internes et internationaux)	6,125	6,574	7,059	7,583	9,427	13,657
Taxation des télécommunications (appels entrants)	34	35,3	37,6	40		48,4
Le financement de la protection sociale par la TVA sociale	62,57	67,98	73,86	80,25	102,92	155,8
Taxation des ressources naturelles (or)	18,95	22,92	27,72	33,52	59,29	153,38
Taxe sociale sur les activités financières	0,34	0,37	0,41	0,45	0,59	0,96
Financement de la protection sociale par la fiscalité de l'environnement (produits pétroliers)	31,13	35,92	41,44	47,81	73,41	150,04
Ressources additionnelles tirées de taxes comportementales (tabac)	1,99	1,98	1,96	1,95	1,91	1,84
Ressources additionnelles tirées de taxes comportementales (alcool)	0,17	0,17	0,16	0,16	0,16	0,16
Taxe additionnelles des jeux de hasard (LONASE)	830	888,1	950,27	1 016,79	1245,6	1 747,03
Taxe additionnelles des jeux de hasard et du passeport biométrique	0,55	0,57	0,59	0,6	0,66	0,76

# Création d'un espace budgétaire pour la protection sociale au Sénégal

## Option 3 - Extension de la couverture de sécurité sociale et augmentation de la contribution des bénéficiaires

- Contribution des ménages à la couverture maladie universelle
  - Ticket modérateur: la part du coût du paquet de services de santé pris en charge par l'Etat
  - Contribution des bénéficiaires à la CMU
- Extension de la pension retraite aux actifs de l'économie informelle

# Option 3 - Extension de la couverture de sécurité sociale et augmentation de la contribution des bénéficiaires

## Contribution des ménages à la couverture maladie universelle

Ticket modérateur: la part du coût du paquet de services de santé pris en charge par l'Etat

### Paquet de services de santé : composition, fréquence, coût unitaire, taux de prise en charge

	Fréquence	Coût unitaire en francs CFA	Taux de prise en charge
<b>Centres et postes de santé</b>			
Soins ambulatoires (consultations, soins et petite chirurgie)	2,000	750	80%
Médicaments génériques	1,500	2 250	80%
Médicaments de spécialités	0,500	3 000	50%
Maternité (consultations pré/post natales, planification familiale)	0,010	750	80%
Maternité (accouchement simple)	0,030	4 500	80%
Hospitalisation	0,050	3 000	80%
Transport (références)	0,002	20 000	50%
<b>Hôpitaux</b>			
Soins ambulatoires (consultations, soins et petite chirurgie)	0,200	6 000	80%
Soins ambulatoires (analyses et examens)	0,070	4 500	80%
Soins ambulatoires (radiographie)	0,020	15 000	80%
Médicaments génériques	0,150	7 500	50%
Médicaments de spécialités	0,050	15 000	80%
Maternité (consultations pré/post natales, planification familiale)	0,010	6 000	80%
Maternité (accouchement simple)	0,010	7 500	80%
Maternité (césarienne)	0,002	75 000	100%
Interventions chirurgicales	0,006	150 000	100%
Hospitalisation	0,050	6 000	100%
Transport (références)	0,002	22 000	100%

○ **Source** : Estimations CRES.

## Option 3 - Extension de la couverture de sécurité sociale et augmentation de la contribution des bénéficiaires

### Contribution des ménages à la couverture maladie universelle Contribution des bénéficiaires à la CMU

Contribution des bénéficiaires au financement du programme de la CMU (en millions de francs CFA)

	2019	2020	2021	2022	2025	2030	2035
Population bénéficiaire de la CMU	4	9	10	11	13	15	17
Nombre de personnes bénéficiaires de la gratuité des prestations de la CMU	0,53	0,66	0,72	0,80	1,22	1,33	1,40
Nombre de personnes cotisant au programme de la CMU	3,00	8,00	9,00	10,00	12,00	14,00	16,00
Coût moyen unitaire des soins de santé*	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
Recettes totales de la CMU provenant des cotisants au programme	12,2	13,3	19,7	26,2	48,0	92,0	35,1
Taux moyen de la prise en charge	76%	76%	76%	76%	76%	76%	76%
<b>Contribution des ménages à la CMU</b>	<b>9,3</b>	<b>10,1</b>	<b>15,0</b>	<b>19,9</b>	<b>36,5</b>	<b>69,9</b>	<b>26,7</b>

Source : Estimations CRES.

## Option 3 - Extension de la couverture de sécurité sociale et augmentation de la contribution des bénéficiaires

### Extension de la pension retraite aux actifs de l'économie informelle

- 

#### Contribution totale du programme extension retraite

	2019	2020	2021	2022	2025	2030	2035
Cotisation annuelle par adhérent au nouveau système contributif	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Contribution totale (en milliards de francs)				0,9	3,1	16,4	47,7

**Source** : Estimations CRES.

## Création d'un espace budgétaire et volume de ressources mobilisables pour l'assistance sociale 2019-2035

Le montant total des ressources mobilisables pour ces différentes contributions en 2019 est évalué à 519,6 milliards de francs, 658,7 milliards de francs en 2020. Elles atteindront 1917,40 milliards en 2035.

La part des dépenses publiques pour la PS en % en PIB varie entre 5,9% en 2019 à 5,40 en 2035.

	2019	2020	2025	2030	2035
Contribution des bénéficiaires	9,3	10,1	36,5	69,9	26,7
Contribution extension retraite à l'informel	-	-	3,1	16,4	47,7
Contribution des collectivités locales	3,3	3,4	3,9	4,6	5,3
Réallocation des dépenses des initiatives de gratuité	16,7	17,9	24,9	34,8	48,6
Contribution des taxes sur les alcools	0,17	0,17	0,16	0,16	-
Contribution des taxes sur le tabac	1,99	1,98	1,91	1,84	1,78
Contribution des taxes sur les transferts internes	1,42	1,46	1,7	1,98	2,31
Contribution de la Rutel sociale	16,1	16,7	20,4	24,8	30,1
Contribution des taxes sur l'importation de riz	21,74	22,5	26,75	31,8	37,8
Contribution des taxes sur l'importation d'huile	8,61	8,05	5,77	4,13	3,02
Contribution des taxes sur l'importation de sucre	3	2,66	1,47	0,81	0,45
Contribution des jeux de hasard et du passeport biométrique	0,8	0,9	1,2	1,7	2,5
Contribution contrôle des appels entrants	54,7	57,2	72	90,5	116,4
Contribution des mines et carrières	18,9	22,9	59,3	153,4	396,8
Contribution des taxes prélevées sur la télécommunication	34	35,3	48,4	68,3	99,8
Contribution TVA sociale	62,57	67,98	102,92	155,8	235,85
Contribution TAF sociale	0,3	0,4	0,6	1	1,5
Contribution des dépenses fiscales	185	194,3	247,9	316,4	403,8
Contribution des passeports	0,55	0,57	0,66	0,76	0,87
Contribution des royalties du pétrole et du gaz	-	-	61,4	78,4	100
Dépenses fiscales	185	194,3	247,9	316,4	403,8
<b>TOTAL ressources additionnelles pour la protection sociale</b>	<b>519,6</b>	<b>658,7</b>	<b>965,8</b>	<b>1 357,40</b>	<b>1 917,40</b>
<b>PIB courant</b>	<b>14 257,80</b>	<b>15 375,87</b>	<b>22 427,22</b>	<b>32 712,31</b>	<b>47 714,12</b>
Total ressources additionnelles pour la protection sociale en % PIB	4,40%	4,30%	4,30%	4,10%	4,00%
Dépenses publiques déjà allouées à la protection sociale	222,2	237,7	333,4	467,6	655,9
<b>Dépenses publiques déjà allouées à la protection sociale en % du PIB</b>	<b>1,60%</b>	<b>1,50%</b>	<b>1,50%</b>	<b>1,40%</b>	<b>1,40%</b>
<b>Dépenses publiques pour protection sociale en % du PIB</b>	<b>5,90%</b>	<b>5,80%</b>	<b>5,80%</b>	<b>5,60%</b>	<b>5,40%</b>

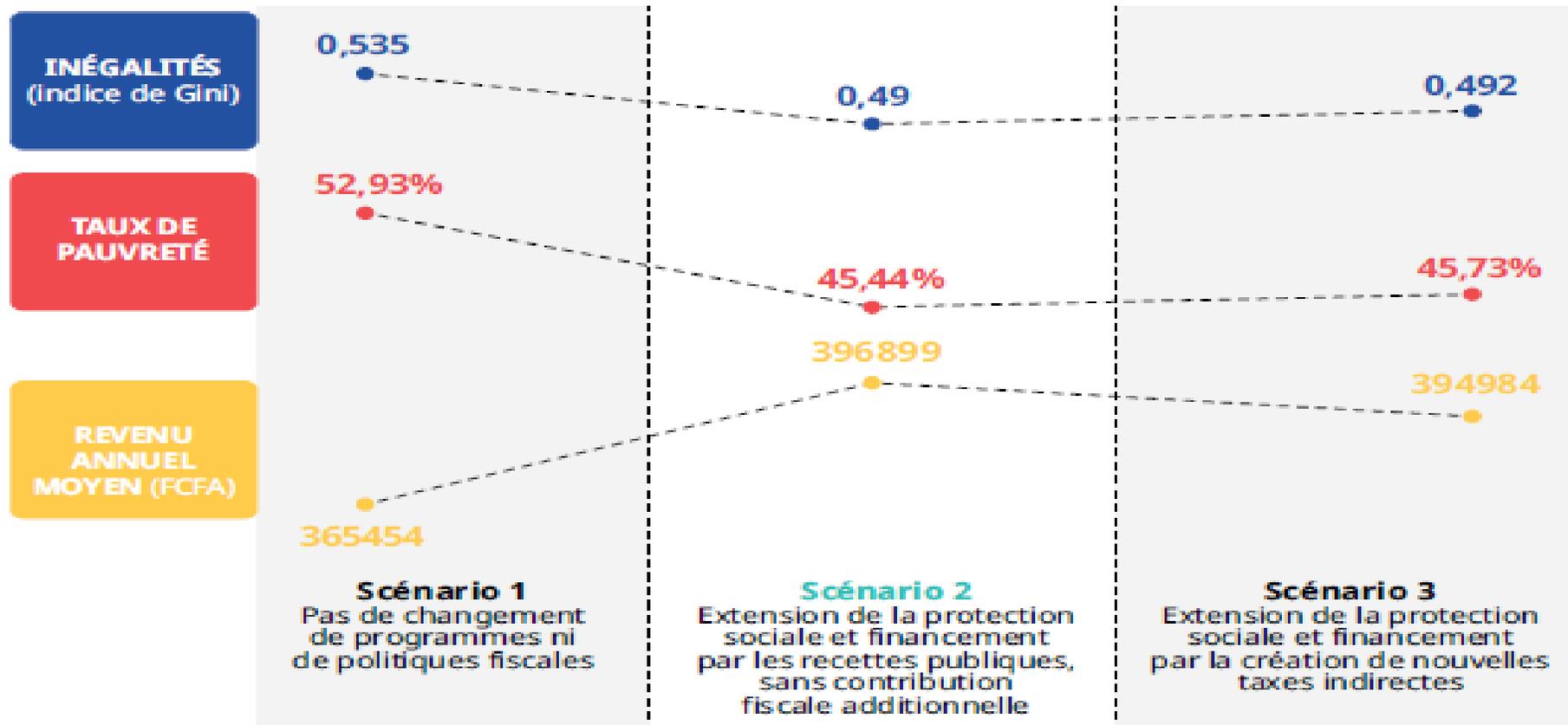
# Conclusion

- Enfin, tirant les enseignements des expériences passées en revue et des caractéristiques majeures des finances publiques sénégalaises, trois options de financement public de la protection sociale ont été retenues dans l'étude : la réaffectation de dépenses publiques, l'augmentation des recettes fiscales, l'extension de la couverture de sécurité sociale (y compris l'augmentation de la contribution des bénéficiaires).
- Pour chaque option, les mesures qui peuvent être prises sont examinées, des hypothèses ont été posées pour en estimer le volume de ressources mobilisables.
- Les projections ont couvert la période 2020-2035 et l'année de référence retenue est 2019.
- Au total, 20 mesures ont été identifiées.
- Leur application ferait passer le volume de ressources mobilisables pour le programme de protection sociale de 222 milliards de francs à 519,6 milliards de francs en 2019 (première année) pour atteindre 1 917,40 milliard en 2035 , soit une multiplication par 2,8. Cette progression est maintenue les années suivantes.
- Des mesures retenues, l'élimination des dépenses fiscales, la TVA sociale, taxes sur les produits pétroliers, les taxes sur les jeux de hasard et sur les produits importés de grande consommation contribuent le plus aux ressources additionnelles pour le financement de la PS.
- En définitive, de tels résultats montrent que l'Etat dispose d'importantes marges pour augmenter ses ressources propres et financer davantage la protection sociale.

## Conclusion

- Les estimations qui ont été faites sont **bâties sur des hypothèses plutôt conservatrices** ce qui laisse entendre que les recettes additionnelles mobilisables peuvent être beaucoup plus importantes que celles obtenues.
- Il convient de noter que **toutes les mesures ne peuvent être appliquées en même temps** mais les plus importantes ne présentent pas de difficultés techniques particulières dans leur mise en œuvre.
- Par ailleurs, la conception de nouveaux programmes ou l'extension de programmes existants requiert des délais qui obligent à les étaler dans le temps. Ainsi **l'objectif de consacrer au moins 7% du PIB à la protection sociale peut être atteint par le Sénégal dans le moyen terme.**

- *Le paquet de programme de protection sociale réduit les inégalités et la pauvreté*
- *Les programmes entraînent une augmentation des revenus annuels qui se traduit par un taux de croissance du revenu annuel moyen par rapport à la situation de référence.*
- *Ces différents impacts sont atténués par l'application de nouvelles taxes indirectes.*



Quel avenir pour la protection sociale et son financement ?

# FIN DE LA PRESENTATION

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION